

Pays : Italie

Conseil : Conseil de l'UE sur la Jeunesse et le Travail

Problématique : Comment l'Union Européenne peut-elle faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail, tout en promouvant simultanément la mobilité, l'inclusion et l'innovation sociale ?

L'Italie est située en Europe du Sud, au cœur de la mer Méditerranée. Elle partage ses frontières avec la France, la Suisse, l'Autriche et la Slovénie. L'Italie est l'un des pays fondateurs de l'Union européenne et utilise la monnaie européenne, l'euro. Il s'agit d'une république démocratique parlementaire dirigée par la présidente du Conseil des ministres Giorgia Meloni, tandis que le chef de l'État est le président de la République Sergio Mattarella. En tant que membre important de l'Union européenne, l'Italie participe activement aux politiques européennes visant à améliorer l'intégration des jeunes dans le marché du travail.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Italie a connu une importante croissance économique et une transformation sociale majeure. Toutefois, au cours des dernières décennies, le pays a également dû faire face à plusieurs défis économiques, notamment un taux de chômage relativement élevé chez les jeunes. Le chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a atteint plus de 40 % en 2014 à la suite de la crise économique. Bien que la situation se soit progressivement améliorée, le taux reste encore supérieur à la moyenne européenne. En décembre 2025, le chômage des jeunes en Italie se situait autour de 21 %, contre environ 15 % en moyenne dans l'Union européenne.

Consciente de l'importance de la jeunesse pour son avenir économique et social, l'Italie a mis en place différentes politiques nationales et européennes afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Au niveau européen, l'Italie participe à la Garantie européenne pour la jeunesse (Garanzia Giovani), mise en place en 2014, qui vise à garantir qu'un jeune reçoive une offre d'emploi, de formation, d'apprentissage ou de stage dans les quatre mois suivant la fin de ses études ou la perte de son emploi. Grâce à ce programme, plusieurs millions de jeunes Italiens ont pu bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi ou la formation. Ce dispositif est financé notamment par le Fonds social européen et par le ministère italien de l'éducation.

L'Italie participe également à d'autres programmes européens visant à encourager la mobilité et l'acquisition de compétences, tels que Erasmus+ ou le Corps européen de solidarité (Corpo europeo di solidarietà). Chaque année, plus de 40 000 étudiants italiens participent au programme Erasmus+, ce qui fait de l'Italie l'un des pays européens les plus actifs dans ce domaine. Ces programmes permettent aux jeunes d'acquérir une expérience internationale, de développer leurs compétences linguistiques et professionnelles, et d'améliorer leurs chances d'intégration sur le marché du travail.

Au niveau national, le gouvernement italien a également mis en place plusieurs réformes visant à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi. Parmi celles-ci figure la réforme du marché du travail connue sous le nom de « Jobs Act », adoptée en 2015, qui avait pour objectif de simplifier les contrats de travail et d'encourager les entreprises à embaucher davantage de jeunes travailleurs. L'Italie a également développé des programmes d'apprentissage et de formation professionnelle afin de mieux adapter les compétences des jeunes aux besoins des entreprises et de faciliter la transition entre les études et le monde du travail.

Cependant, certains défis persistent. L'Italie est marquée par d'importantes inégalités régionales : dans certaines régions du sud du pays, le chômage des jeunes peut dépasser 35 %. De plus, le phénomène de la fuite des cerveaux constitue un enjeu important. Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes diplômés quittent l'Italie pour chercher de meilleures opportunités professionnelles dans d'autres pays européens.

Face à ces enjeux, l'Italie soutient une coopération renforcée au niveau européen afin d'améliorer l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Le pays encourage notamment le développement de politiques communes favorisant la formation, la mobilité et l'innovation sociale. En conclusion, l'Italie estime qu'une collaboration étroite entre les initiatives nationales et les programmes européens est essentielle pour offrir davantage d'opportunités aux jeunes, tout en favorisant leur inclusion et leur mobilité au sein de l'Union européenne.